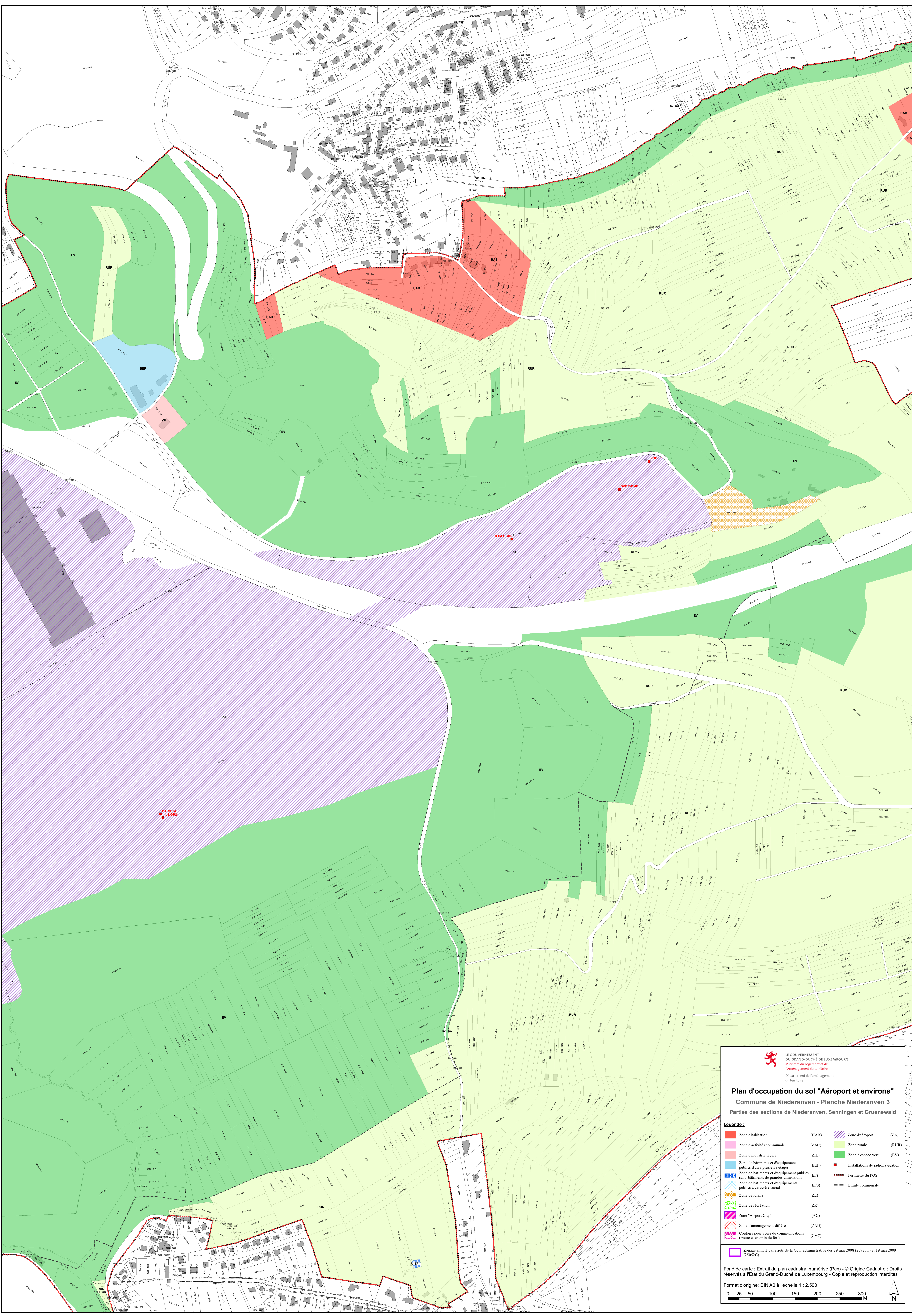






LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire

Plan d'occupation du sol "Aéroport et environs"
Commune de Niederanven - Planche Niederanven 3
Parties des sections de Niederanven, Senningen et Gruenewald

Légende :

	Zone d'habitation (HAB)		Zone d'aéroport (ZA)
	Zone d'activités communale (ZAC)		Zone rurale (RUR)
	Zone d'industrie légère (ZIL)		Zone d'espace vert (EV)
	Zone de bâtiments et d'équipement publics d'un à plusieurs étages (BEP)		Installations de radiodétection (EP)
	Zone de bâtiments et d'équipement publics sans bâtiments de grandes dimensions (EP)		Périmètre du POS
	Zone de bâtiments et d'équipements publics à caractère social (EPS)		Limite communale
	Zone de loisirs (ZL)		
	Zone de récréation (ZR)		
	Zone "Aéroport City" (AC)		
	Zone d'aménagement différé (ZAD)		
	Couloirs pour voies de communications (route et chemin de fer) (CVC)		

 Zonage annulé par arrêtés de la Cour administrative des 29 mai 2008 (23728C) et 19 mai 2009 (25052C)

Fond de carte : Extrait du plan cadastral numérisé (Pcn) - © Origine Cadastre ; Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg - Copie et reproduction interdites

Format d'origine: DIN A0 à l'échelle 1 : 2.500

0 25 50 100 150 200 250 300

M



N